



Communauté d'agglomération du Grand Cahors

AVIS AU PUBLIC

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Cahors

CLOTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE à compter du vendredi 21 mai 2021

Par délibération du 7 décembre 2015, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors a prescrit l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et a fixé les modalités de concertation du public et a ouvert la période de concertation. La période de concertation du public a été ouverte à compter du caractère exécutoire de la délibération de prescription du PLUI.

Le PLUI du Grand Cahors est aujourd'hui bien avancé et son arrêt par le Conseil communautaire est prévu pour la fin juillet 2021.

Conformément aux modalités de concertation publique adoptées le 7 décembre 2015, la période de concertation sera clôturée deux mois avant la date prévue pour l'arrêt du PLUI, afin de disposer du temps nécessaire pour réaliser le bilan de cette concertation.

Ainsi, à compter du vendredi 21 mai 2021, la concertation publique du PLUI sera clôturée.

Cela implique que le public ne pourra plus faire part de ses observations ni contributions par l'un des différents moyens mis à sa disposition dans le cadre de la concertation du PLUI :

- Le registre de concertation disponible au siège de la Communauté d'agglomération sera clôturé le vendredi 21 mai 2021, à l'heure habituelle de fermeture au public.
- La possibilité de faire part de ses observations par courrier adressé à Monsieur le Président du Grand Cahors prendra fin à compter du vendredi 21 mai 2021, cachet de la poste faisant foi.

Le bilan de la concertation publique du PLUI sera présenté au Conseil communautaire qui en délibèrera avant d'arrêter le PLUI. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies pendant la durée d'élaboration du PLUI et sera consultable par le public, sur le site du Grand Cahors ou au siège de la Communauté d'agglomération.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site internet du Grand Cahors www.cahorsagglo.fr ou contacter le service Planification du Grand Cahors (05 65 20 88 90).